

Stratégies patrimoniales

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs

NIVEAU

Pratique courante

DATES

18 novembre 2026

DURÉE

1 jour(s) (7,0 heures)

FORMAT

Présentiel

PRIX

Salarier : 400,00€ HT

Employeur : 500,00€ HT

3 500,00€ HT

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des

stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire

préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et

vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité

d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à

l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage

d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique

possible par assistance téléphonique pour la première connexion

et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur

dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du

rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises durant la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

[PAT926A] Rencontres de l'ANIP : ingénierie patrimoniale et intraprofessionnalité (non-adhérent)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender les règles déontologiques, les modes de rémunération et les enjeux de l'intraprofessionnalité.
- Utiliser les outils numériques au service du conseil patrimonial.
- Maîtriser les mécanismes de la tontine appliquée aux droits sociaux et à l'assurance-vie.
- Analyser les stratégies d'investissement en démembrement.
- Mettre en œuvre le démembrement des droits sociaux.
- Identifier et mobiliser des solutions de transmission fondées sur des libéralités alternatives ou méconnues.

FORMATEURS



Maître Alexandre THUREL



Maître Antoine TEITGEN



Maître Benoît MATET



Maître Bertrand SAVOURÉ



Madame Catherine ORLHAC



Maître Cyrille FARENC



Maître Frédéric AUMONT



Monsieur Gabriel MORIN



Maître Hugo DELESCLUSE



Monsieur Jean AULAGNIER



Madame Marjorie GRAND



Monsieur le Professeur Michel GRIMALDI



Monsieur Thierry DELESALLE



Maître Véronique SAUQUET

CONTENU

(8 h 45 : Accueil)

9 h 30 : Pratiquer l'ingénierie patrimoniale : déontologie, rémunération et intraprofessionnalité.

- Bertrand SAVOURE (Président du CSN),
- Frédéric AUMONT (Responsable du label NCSPF),
- Thierry DELESALLE (Président honoraire du 118^e congrès),
- Véronique SAUQUET (Présidente de l'ANIP),
- Benoît MATET (Trésorier de l'ANIP).

10 h 45–11 h 45 : La tontine appliquée aux droits sociaux et à l'assurance-vie

- Jean AULAGNIER (Doyen honoraire de la faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université d'Auvergne, Vice-Président de l'AUREP)

(Pause 15mn)

12 h – 13 h : La technique de l'investissement en démembrement ab-initio

- Alexandre **THUREL** (Rapporteur Général du 118^e congrès),
- Cyrille **FARENC** (Président de la 3^e commission du 116^e congrès),
- Antoine **TEITGEN** (Rapporteur de la 3^{ème} commission du 114^e congrès)

(13h - 14h : Cocktail déjeunatoire sur place)

14 h – 15 h 15 : Le démembrement des droits sociaux : modifiez vite vos statuts

- Catherine **ORLHAC** (Directrice HARVEST Fidroit Academy)

(Pause 15mn)

15 h 30–16 h 30 : Les libéralités oubliées (alternatives- à terme, subsidiaires)

- Michel **GRIMALDI** (Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas)

16 h 30–17 h 30 : L'ingénierie patrimoniale : les outils numériques autour du conseil patrimonial.

- Hugo **DELECLUSE** (ancien notaire - formateur IA - cofondateur de "Vice-Versa")
- Marjorie **GRAND** (Rapporteur de la 3^{ème} Commission du 118^e congrès - "IP NOT")
- Gabriel **MORIN** (responsable produit "Not'Patrimoine")

Mot de clôture

Soirée de clôture sur inscription (payante).